**DECLARATION DU TCHAD A L’OCCASION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA ROUMANIE**

**Genève, le 16 janvier 2018**

Merci, Monsieur le Président,

Ma délégation félicite la Roumanie pour la présentation de son rapport au titre du 3ème cycle de l’examen périodique universel.

Nous saluons la Roumanie pour les nombreuses mesures institutionnelles et législatives prises en vue de répondre aux recommandations issues du 2ème cycle de l’EPU.

L’adoption du plan d’actions pour les droits de l’homme, la promotion de la coopération internationale et la mise en œuvre des obligations internationales par la Roumanie sont des faits importants à saluer.

Le Tchad se réjouit de la mise en place des mécanismes institutionnels globaux par la Roumanie pour la mise en œuvre des lois et politiques pour la promotion et la protection des droits de l’homme et des libertés fondamentales.

La délégation Tchadienne félicite la Roumanie pour l’élaboration de la stratégie nationale d’une société sans barrières pour les personnes handicapées 2016-2020. Ainsi que l’adoption d’une stratégie visant a orienté les personnes handicapées vivant dans les anciennes institutions vers d’autres modes d’hébergement pour la période 2016-2018.

Le Tchad recommande à la Roumanie de concevoir et d’adopter une stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste, de modifier la loi sur la violence domestique pour l’étendre à toutes les formes de violence sexiste et de veiller à ce que cette loi modifiée soit bien appliquée.

Le Tchad encourage la Roumanie à continuer de renforcer la coopération et le dialogue avec le Haut-Commissariat en vue de garantir, promouvoir et protéger les droits de l’homme pour le bien être de toute sa population.

Ma délégation souhaite plein succès à la Roumanie pour son examen périodique.

Je vous remercie.